

## Conditions de Réservation « Emplacement Camping »

- L'emplacement est à votre disposition à partir de 14h le jour du début de la réservation, L'entrée est impossible après 20h. Vous devez le libérer à 13h00 au plus tard le dernier jour de la réservation.
- Tout dépassement d'horaire donnera lieu à la facturation d'une nuit supplémentaire.
- **Le bureau d'accueil est fermé de 12h à 14h00.**
- L'acompte à verser est de 25%. L'acompte est déductible au paiement du séjour réservé.
- le solde sera payé au plus tard la veille du jour de départ.(Par Carte Bancaire, Chèques-vacances (ANCV), ou espèces)
- Une réservation ne devient effective qu'après encaissement de votre acompte. Au cas où nous ne pourrions pas satisfaire votre demande, nous n'encaisserions pas cet acompte.

**Vous recevrez une confirmation par e-mail.**

### **Le tarif de base comprend :**

- Le forfait journalier : L'emplacement avec une caravane/tente/camping car, la voiture + 1 personne.
- L'eau chaude, douche, lavabo, évier + accès à la piscine (short de bain interdit) (du 24/6 au 31/08) selon conditions météo
- Activités en juillet et Août (sur inscriptions).

### **Seront en supplément :**

- Les adultes, enfants et véhicule non compris dans le forfait, les animaux, l'électricité, la location de Frigo.

L'emplacement doit être restitué dans l'état initial à la fin du séjour

Le choix de l'emplacement est réservé au camping en fonction des disponibilités et du planning.

Prévoir une rallonge électrique d'environ 25 mètres.

Tout campeur doit respecter le règlement intérieur du camping.

### **Annulation :**

Toute annulation devra être confirmée par écrit en lettre recommandée

- Plus de 30 jours avant date d'arrivée : frais de dossier de 5€
- Entre 30 jours et 15 jours avant date arrivée : 50% du contrat est dû
- Entre 14 jours et 8 jours avant date arrivée : 80% du contrat est dû
- moins de 8 jours avant date arrivée: 100% du contrat est dû

### **Annulation du fait du Camping Les Auches :**

Les sommes versées vous seront intégralement remboursées

### **Médiateur à la consommation : CM2C**

49 Rue Ponthieu 75008 Paris

Tél : 01 89 47 00 14

### **Piscine et aire de Jeux**

Accès réservé uniquement aux résidents du camping, les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.

### **Branchement des véhicules électriques:**

Uniquement à la borne prévue à cet effet devant le bureau d'accueil. (Branchement interdit sur l'Emplacement), Facturation au kwh consommé

### **Animaux :**

Le client ne pourra sous aucun prétexte introduire dans le camping des animaux (chien, chat ou autre) sans autorisation de la Direction du camping.

Les animaux admis (En Emplacement de camping uniquement) doivent être tenus en laisse en permanence et ne sont pas acceptés dans les lieux publics fréquentés par les vacanciers.

Ils ne doivent pas être laissés au camping, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables.

Les propriétaires devront se munir de leur carnet de vaccination et justifier qu'ils sont convenablement assurés vis-à-vis des tiers.

### **Règlement intérieur :**

Tout client du camping est tenu de se conformer au règlement intérieur( affiché au bureau d'accueil), Toute infraction à ce règlement sera susceptible d'entraîner la résiliation immédiate du contrat aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au camping.

Nous rappelons que la charge des appareils électriques est sous votre responsabilité et doit s'effectuer sous votre surveillance.

### **Règles de la vie sur le camping :**

L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement. A partir de 22h00, il est obligatoire que chacun respecte le droit de repos de ses voisins

Pour toutes les parties communes (sanitaires, jeux extérieurs, piscine et pataugeoire) la surveillance est assurée par les parents ou accompagnateurs. La direction décline toutes responsabilités en cas d'accident. Les barbecues électriques sont interdits.

A la piscine les shorts de bain sont interdits et les couches piscine obligatoires pour les bébés.

Circulation : La circulation des véhicules est limitée à 10 km/h et est interdite dans le camping entre 22h30 et 7h du matin (les motos n'ont pas d'autorisations spécifiques). Toute personne présente sur le camping devra se comporter en bon père de famille.

Visiteurs : Pour préserver le calme du camping vos amis pourront vous rendre visite de 10h à 21h. Les visiteurs devront se présenter à l'accueil pour s'acquitter de leur redevance (3€/ jour et n'ont pas accès à la piscine), les visiteurs seront sous la responsabilité de leurs hôtes et le véhicule stationné à l'extérieur. (Maximum 3 personnes/jour).

**Responsabilité : Il appartient au vacancier de s'assurer, le camping déclinant toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du vacancier. Tout oubli d'effet personnel à l'intérieur du camping ne saurait engager la responsabilité de notre établissement.**